

COMPORTEMENTS DEMOGRAPHIQUES, STRATEGIES SOCIO-ECONOMIQUES ET DYNAMIQUES ETHNIQUES EN GUINEE MARITIME

Véronique PETIT¹ et Aurélie GODARD²

Cette recherche s'inscrit dans le cadre de la collaboration mise en place par Populations & Interdisciplinarité (Université Paris 5 – René Descartes) et la Direction Nationale de la Statistique (Ministère du Plan, Conakry) depuis 2001. Dans la définition du *Document stratégique de réduction de la pauvreté* (DRSP), les institutions guinéennes soulignaient l'urgence de réaliser des enquêtes socio-démographiques permettant des analyses approfondies des différentes formes de pauvreté dans les différentes régions naturelles du pays. Les auteurs du DSRP (2000) insistaient également sur la nécessité de compléter la mesure des indicateurs de pauvreté par des analyses qualitatives permettant d'affiner la compréhension des comportements et des stratégies des familles à la détérioration de leur situation économique. Afin de répondre à cet objectif institutionnel, POPINTER a développé une recherche anthro-démographique visant à identifier et contextualiser les réponses à la paupérisation des groupes ethniques présents en Guinée Maritime.

Historiquement il est objectivement difficile de parler de pauvreté ou de paupérisation. Faute de descriptions ou de données précises sur le long terme il est impossible de mettre en évidence un processus de dégradation de la situation économique depuis la colonisation. En effet, comme l'ont souligné les anthropologues dans " les sociétés pré-capitalistes la sphère économique sont encastrées (*embedded*) dans le tissu des relations sociales et dans un ensemble d'institutions sociales plurifonctionnelles (familiales, politiques, religieuses, etc.) régulant les activités économiques " (Cusin et Benamouzig, 2004 : 31). Comme le montre Bourdieu dans le cas des Kabyles en Algérie, les activités économiques sont développées dans un cadre social strict et elles permettent d'assurer l'autosubsistance du groupe en limitant l'introduction de la monnaie ou d'autres innovations techniques et économiques (Bourdieu, 1970). La rareté des biens n'implique pas la pauvreté (Salhins, 1976). Cette dernière ne devient perceptible, et donc mesurable, qu'avec le développement de la monétisation, la création d'un marché et l'autonomisation de l'économique. Ces processus économiques ont pour conséquence la mise en place progressive d'une différenciation sociale. Cette différenciation sociale s'effectue parallèlement au désempolement de l'économique de la sphère sociale et elle s'observe particulièrement bien au niveau de l'ethnie, puisque l'ethnie détermine largement le cadre socioculturel dans le cas de la Guinée. Les variables démographiques sont essentielles à l'analyse du changement social car elles se placent à l'articulation de l'économique et du social. En effet, la structure familiale, la nuptialité, le nombre d'enfants, la mobilité par exemple font partie des réponses élaborées par les individus et les familles face à la situation économique.

La Guinée traverse depuis quelques années une crise économique et sociale profonde, alors que ce pays dispose de richesses naturelles et minières importantes : la Guinée est le second producteur mondial de bauxite, son sous-sol recèle d'or et de diamants et elle dispose de riches zones de pêche. Les chefs de

¹ Maître de Conférence à l'Université Paris 8, Populations & Interdisciplinarité (Université Paris 5).
veronique.petit@paris5.sorbonne.fr , www.popinter.org

² Doctorante en démographie, Assistante de recherche à Populations & Interdisciplinarité (Université Paris 5).
aurélie.godard@paris5.sorbonne.fr , www.popinter.org

ménage ont des besoins monétaires de plus en plus importants afin de payer les impôts et de satisfaire les besoins primaires de leur famille (alimentation, santé, scolarisation). La Guinée fait partie des pays les plus pauvres du monde si l'on regarde les indicateurs économiques et de développement de la Banque Mondiale et du PNUD³. Cette situation économique catastrophique (les salaires des fonctionnaires sont payés avec retard, l'inflation est très importante) s'explique en partie par un contexte politique qui décourage fortement les investissements et réduit par conséquent le développement.

I. Problématique et approche interdisciplinaire

L'objectif de cet article est de montrer comment une recherche interdisciplinaire en sciences sociales alliant démographie et anthropologie permet de mettre en évidence les processus de différenciation ethnique dans un contexte de changement social. En effet, comme nous le verrons chaque ethnie est porteuse de spécificités entre autres choses quant à l'histoire, l'organisation sociale et économique, au mode d'appropriation de l'environnement. L'approche ethnologique permet au moment de l'analyse de réintégrer les données quantitatives quelles soient démographiques, sociologiques ou économiques (les indicateurs de pauvreté) dans les processus de décisions, la logique des acteurs par rapport à leur système de valeurs et à leurs représentations, d'identifier le système de contraintes dans lesquelles ils vivent et de comprendre le sens des réponses qu'ils élaborent. L'approche ethnologique porte également une attention particulière à la prise en compte les différents niveaux sociologiques (individu, famille, communauté, associations, ethnie), ainsi qu'aux relations de pouvoir ou de dépendance qui définissent ce qui est possible socialement pour chaque acteur en fonction de son statut dans son groupe d'appartenance (lignage, clan, caste) dans la communauté. C'est dans cette marge entre tradition, contraintes et nouvelles opportunités que les familles construisent et négocient leurs réponses à la situation économique (crise, paupérisation). Cette contextualisation qualitative offre donc la possibilité de développer une anthropo-démographie interprétative quant aux situations décrites.

Avant d'entrer dans la présentation des résultats, il importe de revenir sur le concept d'ethnie compte tenu de la littérature qui lui est consacré et des enjeux politiques qui lui sont attachés. Les anthropologues, alors qu'ils avaient contribué à la réification de la catégorisation ethnique en raison de leur rôle dans le processus de colonisation, ont depuis les indépendances et leurs conséquences tant politiques que scientifiques sur leur discipline, largement critiqué les définitions de ce concept, les critères de son élaboration, et ils ont finalement opéré une déconstruction de ce mode de classification (Poutignat et Streiff-Fenart, 1995 ; Kertzer et Arel, 2002). Cependant si la pertinence de cette déconstruction ne fait pas de doute sur le plan théorique, elle n'implique pas la fin de l'usage de ce mode de catégorisation dans les enquêtes en sciences sociales. Cette pratique s'explique par différents facteurs cumulatifs qui agissent à plusieurs niveaux sociologiques : le cadre institutionnel qui renforce les traditions de collecte statistique, le contexte politique national qui légitime l'existence et la reconnaissance des groupes ethniques, et le fait que pour les individus l'appartenance ethnique garde une signification sociale forte.

³ Dans le classement établi par le PNUD selon l'indicateur de développement humain (IDH), la Guinée figure depuis 1992 parmi les pays ayant les plus mauvais résultats. Entre 1992 et 1994, elle était à la 174^e place sur 174, ensuite sa position s'est légèrement améliorée. Entre 1999 et 2002, elle passe du 162^e rang au 160^e rang. Selon la Banque mondiale, la Guinée appartient au groupe des pays ayant les revenus les plus bas, et elle fait partie des pays les plus endettés. Le profil de pauvreté élaboré en 1994/1995 avait révélé que 40% de la population vivait sous le seuil de pauvreté évalué à environ 300 dollars par personne par an.

Ce constat empirique signifie que loin d'être rejetée l'utilisation de ce concept d'ethnie doit au contraire être davantage travaillée et contextualisée. Il s'agit d'un point de vue statistique de saisir réellement ce que l'on mesure par "ethnie" (qui entre dans ce groupe et au nom de quels critères : appartenance clanique, pratique linguistique, filiation, etc.), et d'un point de vue interprétatif de s'attacher à comprendre comment se construit cette forme d'identité, ce qu'elle recouvre, comment elle est utilisée et pourquoi elle est susceptible d'évolutions. La variable ethnie, comme le sexe ou la religion, a un contenu implicite beaucoup plus important et complexe, que celui que laisse paraître leur traitement dans les enquêtes démographiques. Les démographes ont tendance à essentialiser ces variables, alors qu'elles sont culturellement et historiquement définies et construites. Ils oublient trop vite que l'ethnie est une construction identitaire, qu'elle n'est pas un fait de nature. Elle implique un double processus d'assignation : on se définit comme "peul" et l'on est classé comme "poular" par exemple, et que cette double assignation est sujette à évolution car elle est intégrée à des relations de pouvoir. Bourdieu (1991) souligne que l'acte de nommer favorise la structuration du monde et que définir l'usage des mots donne le pouvoir de créer la réalité sociale. En outre, comme le souligne Barth (1995), s'identifier à un groupe est non seulement une marque d'appartenance, mais c'est aussi une marque de différenciation. Un individu se considèrera comme étant Peul parce qu'il se sent culturellement éloigné des Soussou.

La démographie classique ne permet pas la compréhension de ces processus sociaux. La catégorisation ethnique qui fige et simplifie l'identité des individus et des groupes, est devenue un critère classique d'analyse des populations au travers des recensements et des grandes enquêtes. La liste des ethnies va de soi, sa construction n'est jamais explicitée. Son usage est contestable d'un point de vue scientifique car il empêche toute analyse dynamique de l'identité à l'heure où la globalisation, les migrations internationales bouleversent les définitions et redessinent les frontières des groupes humains, et son usage politique est toujours suspect. L'utilisation de la catégorie ethnie démontre comment démographie et politique sont inextricablement liées et trop souvent de manière implicite.

Notre propos est de montrer grâce à une approche interdisciplinaire que la dimension ethnique recouvre une réalité sociologique derrière le flou conceptuel, et que sa critique peut contribuer à l'émergence d'un nouveau questionnement social : comment individus et familles négocient leur identité dans un contexte de plus en plus ouvert en raison de la mobilité interne et internationale, des effets de l'économie de marché et de la mondialisation sur les économies locales et de l'attrait renforcé de la modernité. Les populations interrogées en Guinée se rattachent de manière spontanée à une identité ethnique. Répondre à la question « quelle est votre ethnie ? » ne pose pas de problème aux populations, de même que celle relative à la caste, car ces deux formes de catégorisation restent socialement à l'œuvre et sont acceptées grâce au jeu des relations de parenté à plaisanterie. Cette définition identitaire fait généralement référence dans les discours à des ancêtres, à une filiation, à un territoire, à une langue, à une religion. Mais cette dimension doit être approfondie et surtout conçue comme un facteur dynamique, à géométrie variable en fonction du contexte politique, religieux, social et économique. Lorsque l'on creuse les récits de vie, que l'on dresse des généalogies, on s'aperçoit vite que la réalité est moins simple que les discours des informateurs voudraient le laisser penser au premier abord : par exemple, père et mère n'appartiennent pas à la même ethnie, on oublie tel aïeul dans la généalogie car sa caste ou son ethnie sont dévalorisées, et on finit par avouer que le lignage a opéré, négocié un glissement identitaire vers une autre ethnie car il est alors plus facile de développer telle activité économique ou de s'installer à tel endroit. L'analyse des processus de différenciation ethnique permet de poser la question des relations entre la rationalité économique et la dimension culturelle dans un contexte social et écologique particulier. Il s'agit

de montrer de quelles opportunités disposent les groupes ethniques et comment ils peuvent mobiliser leurs ressources (leur capital) en fonction de leurs représentations et de la position de leur groupe ethnique dans l'organisation socio-économique locale et nationale, voire internationale. On mettra ainsi en évidence l'existence de niches économiques ethniques (Guyer, 1997) dans la population étudiée.

II. Méthodologie et contexte

Une recherche interdisciplinaire

Les données présentées ici sont issues de l'enquête interdisciplinaire conduite par POPINTER en Guinée maritime dans la sous-préfecture de Kanfarandé grâce à un financement du PNUD et la Coopération Française. Elle avait un double objectif : mesurer le niveau de pauvreté de la population et parallèlement identifier les réponses élaborées par la population face à cette situation de paupérisation grâce à une approche ethnologique s'appuyant sur des entretiens, des observations.

Cette recherche réalisée sous la forme de monographies de villages (Charbit et Ndiaye, 1994 : 271-280) permet l'étude globale et intensive d'une communauté replacée de son environnement. La collecte des données s'est déroulée dans la sous-préfecture de Kanfarandé entre décembre 2002 et février 2003, dans quatre villages (Kibanco, Koukouba, Lansanaya et Victoria, voir cartes) choisis en fonction de leur situation topographique (degré d'enclavement), et de leur effectif de population. 5301 personnes, soit 364 ménages ont été recensés, 400 hommes âgés de plus de 18 ans et 400 femmes âgées de plus de 15 ans ont été interrogés individuellement par questionnaire. Parallèlement à cette enquête quantitative, une enquête de type plus ethnologique a été conduite privilégiant observation participante et entretiens ; 119 entretiens auprès de la population générale et d'informateurs privilégiés ont été conduits. Un bilan communautaire a également été établi pour chaque village (équipements, infrastructures scolaires et sanitaires, activités et ressources économiques, pression sur l'environnement, associations, etc.).

Un contexte historique et écologique spécifique

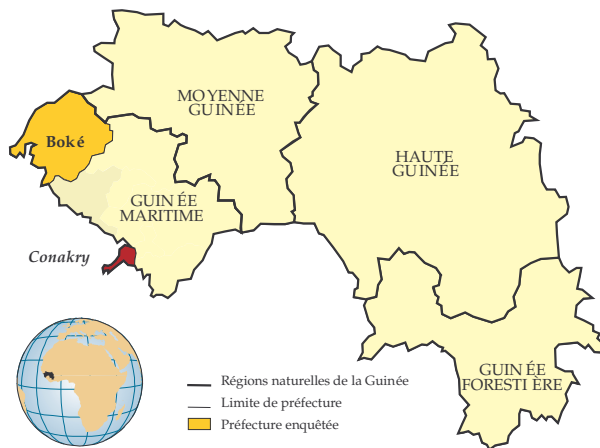
La Guinée maritime se situe dans l'ensemble des pays des Rivières du Sud, région naturelle qui s'étend de la Gambie à la Sierra Leone. Aux contreforts qui marquent la retombée occidentale du Fouta-Djalon succèdent un plateau côtier, puis un ensemble de plaines et de formations de mangrove qui forment une frontière amphibie entre l'océan et le continent (Poirel, 2003 : 22). D'un point de vue administratif, la population étudiée est celle de la sous-préfecture de Kanfarandé (préfecture de Boké), cette dernière est divisée en quinze districts qui s'étendent sur une superficie de 1160 km². Elle est située à l'extrême nord de la Guinée maritime et elle est frontalière de la Guinée Bissau.

La sous-préfecture de Kanfarandé est constituée par une étroite bordure continentale entaillée de nombreuses *rias*⁴, et surtout par des îles de mangrove : l'archipel des Tristao. D'après les chiffres du dernier recensement (1996), la population est estimée à 16.907 habitants et la densité moyenne est de 14,6 habitants au km². Cependant les densités sont très contrastées, allant de 30 à 50 habitants/km² le long des axes de communication et dans les plaines, elles sont inférieures à 10 dans les îles. Le réseau de pistes n'est

⁴ *Rias* : vallée fluviale étroite et allongée noyée par la mer.

praticable qu'en saison sèche et il ne dessert que quelques secteurs. L'essentiel des communications se fait par voie maritime, entre les îles et le long des *rias*, ainsi qu'entre l'archipel des Tristao et la ville portuaire de Kamsar. La sous-préfecture de Kanfarandé est qualifiée par Bazzo « de zone marginalisée » en raison de l'enclavement, des difficultés d'accès et de la pénurie d'infrastructures (2000 : 22-23).

Carte 1 : Guinée-Conakry



Carte 2 : Villages étudiés – sous-préfecture de Kanfarandé



La Guinée maritime présente une mosaïque de groupes ethniques dont la répartition, complexe, est le fruit d'une longue histoire de migrations (Bazzo, 2000 : 42). Les premiers récits relatifs aux populations du littoral sont donnés par les navigateurs portugais qui touchèrent les côtes de Guinée à la fin du XVe siècle. L'histoire du peuplement de la Guinée maritime est mal connue. La plupart des groupes culturels et linguistiques de la région sont descendus du Fouta-Djalou, les ancêtres des Baga, Nalou, Mikhiforé avaient formé des sociétés peu hiérarchisées cultivant le riz, le fonio, le mil en essartage dans les bas-fonds. Le mouvement de migration vers la côte semble avoir pour origine l'arrivée des premiers groupes Dialonkés et Peul non islamisés vers le milieu du XIVe siècle. Il est vraisemblable que la pression foncière et culturelle, associée à la difficulté de cohabitation entre des sociétés d'éleveurs fortement structurées et centralisées et des agriculteurs aux organisations sociales plus lâches ont poussé ces derniers à reculer vers la côte. La pression s'est ensuite accentuée avec la mise en place d'un pouvoir peul qui s'est rapidement islamisé, déclarant le *djihad* au début du XVIIIe siècle. A cette époque, les Nalou et Baga, qui sont animistes, fuient l'islamisation imposée par les Peul, et se réfugient le long de la côte jusqu'en Guinée Bissau. Les mouvements migratoires se poursuivent jusqu'au début du XIXe siècle. Les implantations Baga actuelles ont été renforcées par des groupes d'origines très diverses progressivement assimilés. Le littoral guinéen a donc servi de refuge à des groupes qui avaient une origine continentale, des pratiques agraires semblables, fondées sur une agriculture itinérante sur brûlis (Baga, Nalou, Landouma, Diakanké, Mikhiforé, Toubaka). Les Soussou (appartenant au groupe Mandé) descendirent les derniers du Fouta-Djalou et ils s'imposèrent rapidement sur une grande partie de la côte, tant par leur organisation politique que parce qu'ils furent les premiers à se convertir massivement à l'islam et à le propager. Ils sont surtout installés à l'intérieur des terres, sur les plateaux et les collines. Les peuples anciennement installés sont aujourd'hui minoritaires et entraînés dans un processus d'assimilation puisqu'ils parlent de plus en plus soussou et se convertissent à l'islam. Les villages et les langues nalou, baga et landouma ne se maintiennent que dans un contexte d'enclavement culturel et de marginalisation économique.

Les relations actuelles entre groupes ethniques ont été construites au cours de cette histoire conflictuelle, faite de rapports de force socioculturel, religieux, linguistique, économique. A ce passé ancien, il faut ajouter une dimension de politique nationale plus récente. Depuis l'indépendance en 1958 et l'accession au pouvoir de Sékou Touré, l'attribution du pouvoir au sommet de l'Etat dépend du respect d'un certain équilibre ethnique. Toute nomination à un poste administratif et politique est pesée en fonction du contexte ethnique entre Peul, Soussou et Malinké. De manière stéréotypée, mais révélatrice des tensions et des représentations qui existent dans la société guinéenne, les Peul sont censés détenir le pouvoir économique grâce à leurs activités commerciales et à la diaspora, les Malinké représentent l'opposition politique depuis la tentative de coup d'état en 1985, quant aux Soussou on leur attribue la main mise sur l'administration. Dans le rapport de la dernière enquête EDS (1999 : 30) la variable "ethnie" n'est pas utilisée dans les analyses, sauf celles concernant l'excision et elle est uniquement mentionnée dans le tableau de présentation de l'échantillon (tableau 1). Les variables "religion" et "région naturelle" permettent de décoder certaines spécificités ethniques en fonction de la répartition du peuplement, par exemple ce sont les petites ethnies de la Guinée Forestière qui sont pour l'essentiel converties au christianisme, et la Haute Guinée est de peuplement malinké.

Tableau 1. Les caractéristiques socio-démographiques des enquêtés (EDS, 1999) en %

Ethnies	Femmes	Hommes
Sousou	19.8	19.9
Peul	35.9	34.8
Malinké	27.8	27.8
Kissi	5.0	5.7
Toma	2.6	2.9
Guerz	7.3	7.9
Autres	0.3	0.3

Le tableau 2 présente la répartition ethnique de la population étudiée. Dans la suite de notre analyse nous ne retiendrons pas la catégorie "autres" en raison de son hétérogénéité. Nous avons choisi de regrouper les Baga, les Landouma et les Nalou en raison de leurs fortes proximités culturelles et économiques : ils ont été ou demeurent animistes, ils tentent de préserver l'usage de leur langue et leur organisation économique s'organise autour de la culture du riz. On parlera à l'instar de Denise Paulme (1954) des « gens du riz ». La catégorie « autres » représente 11,5% de la population. Elle comprend plus de dix ethnies, elle traduit de fait l'attractivité de la Guinée Maritime, qui est la région la plus riche du pays (exploitation de la bauxite et fort potentiel agricole) et qui est par conséquent une zone d'immigration.

Tableau 2. Répartition ethnique (Source : POPINTER-DNS, 2003)

Groupes ethniques	Effectif	Pourcentage
Soussou	341	6.4
Peul	1054	19.9
Diakanké	1315	24.8
Nalou, Baga, Landouma	2039	38.4
Autres *	552	10.5
ensemble	5301	100

* Cette catégorie regroupe les Malinké, Kissi, Toma, Guerzé, Mikhiforé, Sarakolé, Bambara, Mandingue, Toucouleur, Balante, Temné.

II. Le constat : l'appartenance ethnique comme marqueur de comportements démographiques et socio-économiques

La Guinée Maritime est majoritairement peuplée par des Soussou, mais certaines zones, comme la sous-préfecture de Kanfarandé, sont des enclaves culturelles. Elle est appelée *Naloutaye*, le royaume des Nalou. Ils se sont retirés dans cette région lors du Djihad menés par les Peul. Les Nalou ne furent islamisés qu'à la fin du XIX^{ème} siècle par le dernier roi nalou, Dinah Salifou qui, formé à l'école coranique, imposa la religion musulmane à son peuple.

Tableau 3. Répartition ethnique au sein des villages enquêtés (Source : POPINTER-DNS, 2003)

	Victoria	Koukouba	Kibanco	Lansanaya	Ensemble
Soussou	11,0	2,1	6,0	6,0	6,4
Peul	11,5	28,3	40,6	10,4	19,9
Dialanké	18,8	0,3	0,4	65,3	24,8
Nalou/Baga/Landouma	37,3	66,6	44,9	10,9	38,5
Autre	21,4	2,8	8,1	7,4	10,4
Total	100	100	100	100	100

Situé à l'embouchure du Rio Nunez, ce royaume présentait trois avantages : les terres de mangroves sont excellentes pour la riziculture, l'enclavement des villages – qui sont pour beaucoup des îles ou presqu'îles accessibles uniquement en marée haute – les protège d'éventuelles attaques, et l'embouchure du fleuve est une position stratégique pour surveiller les échanges. Ce royaume aurait été fondé dans la deuxième moitié du XVIII^{ème} siècle. Un siècle plus tard, le roi attira les commerçants Malinke et Diakhanké pour faire du royaume un grand centre commercial. Si actuellement peu de Malinké vivent dans la région, les Diakhanké se sont installés dans le district de Lansanaya. Ce district est situé à proximité du port de Victoria d'où les pirogues partent pour Kolaboui, port important dans la région. Les Peul ont formé de petits royaumes côtiers qui payaient un tribut au royaume du Fouta-Djalon. Cela explique la présence des Peul dans tous les villages étudiés.

L'accès à la terre est contrôlé par les Nalou et est donc limité pour les autres ethnies. Dans les villages à majorité nalou, les terres les plus fertiles appartiennent aux familles nalou. Si elles ne les exploitent pas toujours par manque de main-d'œuvre, elles ne sont cependant pas disposées à les prêter craignant de ne pas pouvoir les récupérer. La terre ne s'achète pas, elle appartient à celui qui la défriche en premier lieu. Une fois défrichée, la terre appartient au lignage et est reçue en héritage par les fils de la famille. Les Nalou possèdent donc la grande partie des terres. Par exemple, dans le village de Koukouba, au cœur du *Naloutaye* puisque c'est là que se trouve la forêt sacrée, les Nalou contrôlent l'ensemble du terroir. Les Peul qui se sont installés ultérieurement dans le village se sont vus attribuer un secteur éloigné et sableux pour construire leur habitat et ils ont reçu des surfaces agricoles réduites. L'histoire du peuplement a donc défini les relations que les ethnies entretiennent entre elles. Elle explique aussi en partie les systèmes économiques mis en place par chaque ethnie. En effet, en fonction des possibilités offertes à chacune (accès aux terres, aux voies de communications), les différents groupes ethniques ont soit poursuivi les activités qu'ils pratiquaient traditionnellement, soit choisi d'en développer de nouvelles.

Le modèle soussou

Ce groupe ethnique est présent dans l'ensemble de la Guinée Maritime. Dans la zone observée les Soussou sont minoritaires. Ils représentent 6,4% de la population recensée. L'implantation de familles dans la sous-préfecture est due en partie à la présence des administrations dans le village de Victoria.

En effet, les fonctionnaires, et en particulier ceux qui sont envoyés dans les sous-préfectures, sont en majorité des Soussou, groupe ethnique fidèle au pouvoir en place. Dans cette enquête 12% des hommes soussou recensés déclarent être fonctionnaires comme activité principale – contre 4,1% pour les Nalou/Baga/Landouma, les autres groupes ethniques ne déclarant aucune activité de fonctionnaire en activité principale. Sur les 36 hommes travaillant pour l'administration et interrogés lors de la passation des questionnaires, 6 sont Soussou contre 12 Nalou. Ce rapport de 1 Soussou pour deux Nalou dans l'administration est loin du rapport de 1 Soussou pour 6 Nalou dans la population recensée. 46% des chefs de ménages soussou recensés ne sont pas nés dans la village où ils ont été enquêtés, contre 38% pour les Peul, 5,5% chez les Diakanké et 22,5 chez les Nalou. Les immigrés soussou ont des activités plus diversifiées : quelques agriculteurs, des fonctionnaires, mais aussi des artisans. Les Soussou natifs des villages étudiés pratiquent essentiellement la culture de l'arachide et la riziculture. Leurs terres proviennent la plupart du temps d'un héritage et ils n'ont pas eu besoin de faire appel au don ou de défricher de nouvelles terres.

Les ménages soussou se caractérisent par des structures familiales restreintes. 75% des ménages comptent moins de vingt personnes recensées. Ceci s'explique par deux facteurs. Tout d'abord, les hommes soussou sont nombreux à être monogames. Certes, la monogamie n'est souvent qu'un stade précédant ou faisant suite à une union polygame. Mais le fait que 62% des hommes mariés au moment de l'enquête étaient monogames réduit considérablement la taille des ménages contrairement aux population diakanké ou nalou où l'importance de la polygamie contribue à augmenter la taille des familles. En outre, les femmes soussou interrogées avaient en moyenne 3,8 enfants contre 5,8 chez les Peul⁵. Ce chiffre relativement faible pourrait être l'indicateur d'une certaine régulation des naissances, cependant les données recueillies sur la contraception ne nous permettent pas d'établir une telle conclusion. En effet, si le niveau de connaissance des différentes méthodes contraceptives est élevé, les déclarations quant à l'utilisation de la contraception moderne sont très rares et elles font sans doute l'objet d'une sous-déclaration. Toutefois, le fait que les Soussou vivent majoritairement à Victoria, qui est le siège de la sous-préfecture leur donne plus facilement accès au centre de santé. Soulignons aussi que quelle que soit la région, le fait d'habiter dans un centre administratif, même réduit, accroît déjà les opportunités offertes aux familles quant à la scolarisation, à la santé et au développement des activités commerciales du fait de la présence de la route et d'un marché en contact avec l'extérieur.

Cette localisation géographique influe sur leur mode de vie, en particulier en ce qui concerne la scolarisation. Le taux net de scolarisation est de 47% au primaire et 11% au secondaire.⁶ Ceci s'explique tout d'abord par la proximité des infrastructures scolaires primaires, mais aussi secondaires, puisque la localité de Victoria a suffisamment d'instituteurs pour assurer toutes les classes de primaire et possède le seul collège de la sous-préfecture. Mais la proximité des infrastructures scolaires ne suffit pas à expliquer

⁵ Le nombre d'enfants par femme est calculé à partir du nombre de naissances déclarées par les femmes interrogées lors des questionnaires. Ces femmes ont entre 15 et 59 ans. Il s'agit de la descendance atteinte en moyenne par les femmes au moment de l'enquête. Notre dénominateur ne comprend ici que les femmes ayant déjà eu au moins un enfant.

⁶ Taux net de scolarisation calculés par Baldé (2004).

un taux net de scolarisation supérieur aux autres ethnies (excepté en ce qui concerne les Nalou ce que nous expliquerons plus tard). Il existe aussi à Victoria une dynamique villageoise qui incite les parents à scolariser leurs enfants. La présence des administrations et des fonctionnaires donne une image positive de l'école car elle projette de manière idéalisée les possibilités d'emploi pour leurs enfants scolarisés. Dans un contexte social encore largement dominé par l'économie agricole, cette représentation d'un avenir possible rend acceptable pour les parents l'idée de se défaire de la main-d'œuvre que représente les enfants. Ils ont en effet alors le sentiment que le gain (emploi, salaire) sera supérieur au capital investi (coût des études, perte d'une main-d'œuvre).

La présence du seul collège de la sous-préfecture explique aussi pourquoi les ménages soussou sont ceux qui accueillent le plus d'enfants confiés, en moyenne 1,8 par famille (contre 0,5 aux Peul). Les familles qui résident dans des villages éloignés et qui souhaitent scolariser leurs enfants doivent les confier à une famille habitant Victoria. Quand l'enfant est confié au sein de la famille, le confiage répond à la logique de la solidarité familiale. Mais quand l'enfant est confié à une famille non apparentée, les parents doivent donner une contre partie financière ou en nature à la famille d'accueil. L'accueil de collégiens est donc source de revenus pour beaucoup de familles soussou.

Le modèle peul

Traditionnellement, les Peul sont économiquement associés au commerce et à l'élevage. Dans la population étudiée, 47% des hommes⁷ ont un élevage, et la moitié considère cela comme son activité principale. Seules quelques familles ont un réel troupeau, les autres possèdent seulement quelques têtes de bétail qui représentent avant tout un mode d'épargne, ceci a une forte dimension symbolique, l'identité peul s'étant construite autour de l'élevage et de la transhumance. Si l'élevage n'a plus chez les Peul de Kanfarandé de réelle fonction économique, le commerce reste une activité importante. Comme pour les Soussou, 8% des hommes considèrent le commerce comme leur activité principale contre moins de 3% dans les autres groupes ethniques. Les Peul possèdent les boutiques. Ils achètent des articles manufacturés comme le tabac, les bougies, les piles, etc., qu'ils revendent ensuite au village. Il s'agit d'un commerce demandant au départ un certain capital. Les autres ethnies en revanche se cantonnent dans la commercialisation de leurs productions agricoles (produits maraîchers, fruits, arachide, et plus rarement le riz car cette production est destinée à la consommation). Il s'agit alors d'une forme de commerce ne demandant aucun capital de départ, mais nécessitant que la récolte soit suffisante pour assurer la subsistance de la famille et dégager un surplus vendable.

Les Peul se distinguent des autres groupes par la forte proportion d'hommes développant une activité artisanale (10,5%). Ces hommes sont forgerons, cordonniers, vanniers. Ces métiers correspondent à activités économiques traditionnelles liées au système de castes propre à chaque ethnie. Les castes pratiquant ce type d'activité artisanale n'existent pas chez les Soussou ou les Nalou. Cela montre que les opportunités économiques sont régies par la stratification sociale interne à chaque groupe qui perdure, et que le recours à ces activités est culturellement déterminé, prescrit. Grâce à leurs activités artisanales et commerciales, les Peul ont des revenus monétaires. 37,6% des hommes pratiquant l'agriculture ont déclaré commercialiser une partie de leur récolte, et 5% commercialisent la totalité de leur production. Ces revenus

⁷ 93 hommes peul furent interrogés lors de la passation des questionnaires.

monétaires, contrairement à ceux des Diakanké, sont difficiles à évaluer. En effet, alors que les Diakanké achètent des biens de consommations (moto, téléphone, groupe électrogène) et affichent ainsi leurs moyens, les Peuls réinvestissent leurs gains dans de nouvelles activités. L'habitat chez ces populations n'est pas un objet d'investissement, un espace de représentation sociale. L'argent gagné est utilisé pour faire fructifier le capital soit en élargissant l'activité commerciale, soit en pratiquant l'usure. Le crédit est fait soit en nature (riz), soit en argent. Ainsi, si les groupes ethniques sont complémentaires d'un point de vue macro économique, cette interdépendance devient la source de rivalités et d'antagonismes au niveau social et politique. Une domination ne peut être totale sous peine de ne plus être tolérée et acceptée socialement.

Les difficultés à obtenir des informations précises d'un point de vue économique lors de la passation des questionnaires ne nous permettent pas toujours d'évaluer le niveau de vie des populations. Il est évident que les populations sont réticentes à livrer l'état de leurs finances même à des étrangers de passage et que par conséquent elles sous-évaluent leurs revenus dans leurs déclarations. Elles ont également désormais une conscience aiguë des différences sociales qui s'instaurent et de la prédominance du pouvoir économique. Elles savent que leurs revenus les positionnent socialement. Les dépenses ostentatoires et les achats de biens de consommation de par leur visibilité sont plus faciles à identifier, donc à mesurer. En revanche les formes de thésaurisation, d'épargne et d'investissement sont difficilement estimables. Ce biais se retrouve dans la grande majorité des enquêtes portant sur la pauvreté. Généralement, le niveau de vie des ménages est estimé à partir des conditions d'habitat et des biens de consommation possédés. Si le ménage investit peu dans les biens de consommation, mais épargne ou développe de nouvelles activités grâce à l'argent gagné, il est considéré comme ayant un niveau de vie moyen, ce qui peut cacher un réel enrichissement. Une observation ethnologique permettant de nouer des relations de confiance avec la population permet d'avoir de meilleurs résultats dans ce domaine.

Les types d'activités pratiqués par cette ethnie demandent une certaine autonomie et un esprit d'initiative qui ne doit pas être fortement contraint par l'organisation sociale. Cela a contribué à construire un mode de fonctionnement familial plutôt autonome et une structure de famille nucléaire. Les Peuls ont une organisation plutôt individualiste. Il existe peu de systèmes d'entraide contrairement aux riziculteurs. Les familles vivent indépendamment les unes des autres. Le mode d'habitat est d'ailleurs caractéristique de cette situation. Les concessions Peul sont les seules à être entourées de clôtures. Les ménages expliquent qu'il s'agit d'éviter que les troupeaux ne détériorent les maisons. Mais l'observation nous a permis de voir qu'il y avait trop peu d'animaux pour que cela puisse être la seule explication à ce mode de construction. En effet, les rares ménages qui ont des troupeaux les font garder à l'extérieur du village. Ils ne risquent donc pas d'entrer dans les concessions. Les familles Peul tiennent à leur indépendance.

Ces logiques sociales se traduisent démographiquement par des familles de taille moyenne : 66% des familles recensées étaient composées de moins de 20 personnes. 62% des hommes mariés sont monogames et le coniage est peu développé (en moyenne 0,5 enfant par famille) ce qui explique la taille plus réduite des familles Peul (14,2 contre 26,3 pour les Diakanké) et leur faible étendue (1,9 noyau). La structure du ménage Peul s'apparente à une famille nucléaire comprenant le couple des parents et leurs enfants. Les femmes Peul ont une forte fécondité en moyenne 5,8 enfants par femme, contre 3,8 aux Soussou. Elles entrent en union de manière précoce (âge moyen à la première union : 16,6 ans) et ont donc une durée de vie féconde longue. Les Peuls sont le seul groupe ethnique à déclarer un âge moyen au mariage inférieur à 17 ans. Les autres ethnies ont clairement surévalué l'âge au mariage des femmes afin de se conformer à la

loi, 17 ans étant l'âge légal au mariage des femmes en Guinée. L'honnêteté des Peul est aussi à interpréter comme un signe de distance et de mépris affiché et ainsi signifié vis-à-vis de la législation et du pouvoir. Les filles sont destinées au mariage et sont par conséquent peu scolarisées. Une trop longue scolarisation est d'ailleurs parfois perçue pour les jeunes filles comme un handicap, en effet, leurs pères craignent alors de ne pas réussir à les marier. Le statut de la femme chez les Peul est fortement lié à l'islam qui valorise énormément le statut de mère mais leur confère peu d'espace de liberté.

De façon surprenante, alors qu'ils en ont les moyens, les Peul avec les Diakanké sont les deux groupes qui scolarisent le moins leurs enfants, filles comme garçons. Cependant les entretiens révèlent que les Peul instrumentalisent l'école et que le choix des enfants scolarisés est réfléchi dans une perspective à moyen terme. Ils ne scolarisent pas les aînés qui sont utilisés et formés en tant que main-d'œuvre agricole ou artisanale, selon l'activité du père⁸. Par contre, les garçons puînés sont scolarisés de bonne heure et longtemps. S'ils se révèlent capables de poursuivre des études, ils sont soutenus et deviennent l'objet d'un investissement à long terme. Les parents espèrent qu'une fois diplômés, ils pourront obtenir un emploi salarié ou développer une activité rémunératrice. Ceci explique que la première cause d'émigration chez les hommes est la scolarisation. Ce comportement est cohérent avec le rapport qu'entretiennent les Peul avec le savoir et la culture. Depuis des siècles, les Peul se distinguent en valorisant l'acquisition et la transmission de la connaissance. Ils sont réputés être des lettrés. En un sens leur héritage, leur tradition d'intellectuels, leur *ethos* (défini comme le système de valeurs de la société) est également porteur de modernité puisque les études obligent les enfants à acquérir de nouveaux savoirs et compétences techniques, et à voyager. La place socialement accordée aux études permet de développer des stratégies économiques plus vastes, car non contraintes socialement, religieusement ou territorialement

Le modèle diakanké : arachide, religion et émigration

La religion musulmane est dominante en Guinée puisqu'elle concerne 85% (EDS, 1999 : 30, tableau 2.12). Les Diakanké furent islamisés très tôt et ils contribuèrent avec les Peul à l'islamisation de la région. Cependant selon les ethnies, l'islam conditionne plus ou moins fortement la vie sociale, il est plus structurant dans la société diakanké que dans la société peul, puisqu'il détermine des rapports de dépendance entre individus et de soumission au sein des familles. Dans la société diakanké, les maîtres des écoles coraniques ou *Karamoko*⁹, sont extrêmement réputés. En raison de sa fonction religieuse prestigieuse, le *Karamoko* est systématiquement déclaré comme chef de ménage. Ce prestige est aussi synonyme de pouvoir car les *Karamoko* prennent effectivement toutes les décisions importantes (mariage, scolarisation, émigration) pour l'ensemble des membres de leur famille. En plus de l'enseignement du coran et ils sont également connus comme guérisseurs. Ils prodiguent des soins à des prix élevés utilisant des amulettes et des versets du coran. Les tradipraticiens les plus renommés pratiquent des tarifs très élevés pouvant aller de 200.000 FG à 500.000 FG¹⁰ payables en fin de traitement.

Les Diakanké ont les structures familiales les plus larges des groupes ethniques étudiés. En moyenne, 26 personnes relèvent de l'autorité du chef de ménage. Ce chiffre s'explique de trois façons. Premièrement, le *Karamoko* regroupe sous son autorité plusieurs noyaux familiaux¹¹. Deuxièmement, les

⁸ Nous parlons ici des garçons, les filles étant de toute façon peu scolarisées du fait de leur statut particulier dans la famille.

⁹ Notons que le terme de *Karamoko* est un terme peul signifiant maître d'école.

¹⁰ Pour donner un ordre de grandeur, notons qu'au moment de l'enquête, un sac de riz de 50kg, c'est-à-dire la nourriture hebdomadaire nécessaire à un ménage d'une vingtaine de personnes, se vendait 25.000 francs guinéens.

¹¹ Nous appelons noyau un groupe composé d'un homme, sa ou ses femmes et ses enfants.

hommes diakanké sont majoritairement polygames (53% des hommes mariés). Enfin, les familles de grands *Karamoko* reçoivent des enfants confiés, 1,2 en moyenne par ménage, venus recevoir un enseignement religieux. Ce chiffre, moins important que pour les Soussou (1,8) cache une réalité plus complexe. Il s'agit d'une moyenne et comme toute moyenne, il lisse les *extremum*. Peu de familles diakanké accueillent des enfants confiés, mais les familles de grands *Karamoko* en accueillent beaucoup et pour une longue durée, les élèves restant plusieurs années. Certains arrivent très jeunes car l'enseignement du coran se fait parfois avant l'entrée à l'école, c'est-à-dire avant sept ans. Le *Karamoko* reçoit de l'argent de la part des familles des élèves et également de ses anciens élèves, qui une fois adultes continuent de lui envoyer régulièrement de l'argent. Cette activité économique construite autour d'une « compétence religieuse » éducative et thérapeutique a permis l'enrichissement des ménages diakanké. Soulignons que la religion de manière paradoxale, si elle est un facteur de contrôle et de fermeture sociale (autarcie du groupe, statut inférieur de la femme), constitue une activité économique génératrice de revenus qui permet le passage d'une économie traditionnelle à une économie plus ouverte, via une économie du religieux (Copans, 1989).

En effet, l'argent obtenu grâce aux frais de scolarité et aux soins, a été investi dans l'émigration internationale. Presque 6% des hommes diakanké sont migrants. Chaque ménage compte en moyenne quatre migrants contre trois dans les autres groupes ethniques. Si l'écart en nombre absolu semble faible, il recouvre en fait deux réalités distinctes. 35% des migrants diakanké sont des hommes ayant émigré vers l'Europe, contre seulement 5% chez les Nalou. Ces émigrés ont donc des revenus en euros, ce qui augmente considérablement la valeur du transfert vers la famille et les possibilités de redistribution. Les migrants envoient régulièrement de l'argent à leur ménage. Du fait de la dévaluation du francs guinéen, et malgré l'inflation, les ménages qui reçoivent de l'argent en euro sont économiquement gagnants. Ainsi, tout en ayant un nombre moyen d'activités inférieur à celui des autres ethnies (1,5 pour les hommes comme pour les femmes), les ménages Diakanké ont un niveau de vie supérieur aux autres ménages ce qui est visible notamment au niveau de l'habitat et de l'équipement. L'organisation économique diakanké offre donc des gains monétaires importants aux ménages.

En plus des activités citées précédemment, les individus pratiquent la culture de l'arachide. 64,4% des hommes et 28,6% des femmes considèrent la culture de l'arachide comme leur activité principale. Une partie de la récolte est consommée dans le ménage, mais elle est essentiellement stockée afin d'être commercialisée au meilleur moment, et d'accroître ainsi les bénéfices. C'est le propriétaire du champ qui tirera un revenu personnel de cette culture de rente. L'arachide offre donc un revenu personnel aux hommes comme aux femmes des ménages diakanké.

Alors que dans les autres ethnies, la diversification des activités est pensée au niveau des individus, chez les Diakanké elle est davantage réalisée au niveau des ménages. Il s'agit donc d'une logique économique familiale et les individus ne sont pas autonomes par rapport au chef de famille qui reçoit l'argent de l'étranger ou qui a un rôle religieux. Les membres du ménages ont une faible autonomie financière, ils sont tributaires des processus de redistribution d'un point de vue économique, et d'un point de vue social et religieux ils sont soumis au chef de ménage. Par exemple, les hommes comme les femmes diakanké épargnent peu. Les femmes diakanké sont les seules à ne pas participer à des tontines. Cela s'explique certes par le fait qu'elles ont peu d'activités, donc peu de revenus. Mais cela tient également à l'importance du contrôle social et religieux exercé sur les femmes dans les familles Diakanké. La femme est soumise à l'autorité parentale puis maritale. C'est d'ailleurs dans l'ethnie diakanké que l'on rencontre le moins de femmes chef de ménage (4,1% contre 23,1% dans les ménages soussou). Son rôle principal est

celui de mère. Elle n'intervient quasiment pas dans la vie économique du ménage. Soulignons aussi que la non participation des femmes diakanké dans la vie économique renforce le prestige des hommes. Quand une femme ne travaille pas, cela signifie que son mari ou la famille de ce dernier – puisqu'il s'agit d'une situation de virilocalité – a suffisamment de revenus pour assurer la subsistance du ménage.

Du point de vue géographique, les Diakanké vivent fermés sur eux-mêmes dans un village. Le contrôle social et religieux est constamment réaffirmé par la construction d'écoles communautaires et la création d'une radio en langue diakanké. La puissance du contrôle social freine également la scolarisation des enfants, en effet les parents craignent que l'école publique et laïque favorise une remise en question de l'autorité traditionnelle. De plus, la non scolarisation n'est pas perçue comme un facteur freinant une émigration internationale de main-d'œuvre non qualifiée qui s'appuie sur des réseaux déjà établis. En général, l'organisation sociale des Diakanké laisse peu de place à l'individu et en ce sens elle s'oppose au modèle qui se construit davantage sur des logiques individualistes et des critères de qualification.

Nalou, Baga, Landouma : la société du riz

La culture du riz a contribué dans une large mesure à définir le fonctionnement social et les valeurs du groupe ethnique composé des Baga, Nalou et Landouma. Contrairement à d'autres régions d'Afrique, notamment le Sénégal, le riz n'a pas été introduit par la colonisation. Dans son livre *Voyage à Tombouctou*, publié en 1827, René Caillé disait à propos des Baga que « leur principale récolte est le riz ».

Selon le type de terres, on pratique une riziculture de mangrove ou une riziculture de plaine. La culture de mangrove nécessite l'aménagement des rizières (construction de digues, désalinisation des terres), ce qui implique la maîtrise des techniques d'irrigation. Reconnu pour ses qualités gustatives et nutritionnelles, le riz de mangrove est plus apprécié que le riz de plateau par les populations. Ce type de culture pourrait permettre plusieurs récoltes dans l'année, mais cela ne fait pas partie des habitudes de la population qui le cultive uniquement en saison des pluies. La culture de plateau qui est pratiquée dans les villages éloignés de la côte est une riziculture pluviale qui profite de la saison des pluies pour irriguer les terres. Les terres les plus fertiles – terres de mangroves ou terres de plateau aménagées – appartiennent aux familles les plus anciennes. Elles ne les cultivent pas toujours, parfois par manque de main-d'œuvre. Mais elles ne les donnent ni ne les prêtent espérant que la famille pourra un jour les mettre en valeur. Quelle que soit le mode de culture, il s'agit d'une culture extensive qui ne profite d'aucun intrant car les ménages manquent de moyens pour acheter de l'engrais ou des machines. La riziculture nécessite donc la mobilisation de l'ensemble de la main-d'œuvre familiale, voire communautaire.

Les ménages Nalou, Baga et Landouma sont étendus. Ils comptent en moyenne 2,2 noyaux par ménage contre 1,9 pour les Soussou et les Peul. 40% des ménages sont composés de plus de 20 personnes. Arrivés à l'âge adulte, un ou plusieurs fils restent chez le père afin de cultiver les terres de la famille. Les autres soit fondent un nouveau ménage dans le village, soit partent en migration dans les villes (85,8%) ou les villages voisins (14,2%). De plus, les hommes sont majoritairement polygames (53% des hommes mariés) ce qui répond aussi à un besoin de main-d'œuvre puisque les femmes aident les hommes aux travaux des champs. Dans ce groupe ethnique, les mariages sont endogames, seuls 27% des hommes épousent des femmes avec laquelle ils n'ont aucun lien de parenté (contre 40% environ dans les autres groupes ethniques). Pourtant, les hommes de ce groupe semblent être plus libres du choix de leur première

épouse que dans les autres groupes ethniques étudiés (30% ont choisis eux-mêmes leur première épouse, contre 16% chez les Soussou). Cette contradiction apparente pourrait s'expliquer par des raisons géographiques. Le territoire nalou s'étend sur les îles et presqu'îles de la sous-préfecture de Kanfarandé. Si les personnes circulent entre les différents villages, il existe toutefois une certaine endogamie géographique. Cette proximité géographique peut expliquer que la majorité des familles nalou dans un territoire donné aient un lien de parenté. Ainsi, même si l'homme semble être plus libre dans le choix de son épouse, un homme qui prend une épouse dans une aire géographique limitée se marie forcément à une femme qui lui est apparentée.

Les ménages nalou sont dans une situation de grande précarité économique. Leurs subsistances et leurs revenus étant principalement tirés de la riziculture, ils dépendent à la fois des aléas climatiques, des déprédations causées par les animaux (singes, oiseaux, bétail) malgré la surveillance des enfants, et de l'usure des digues. En effet, les terres de mangroves sont difficiles à mettre en valeur car elles nécessitent la construction de digues qui doivent être constamment entretenues. Dans ces circonstances, il n'est pas rare qu'une digue se fissure, et que l'entrée de l'eau salée « gâte » le riz. Les récoltes sont donc aléatoires et il suffit d'une mauvaise récolte pour qu'un ménage entre dans un cycle d'endettement qu'il est difficile de rompre. Au moment de la soudure (on doit pas prélever du riz sur le stock gardé pour les prochaines semences), si la récolte précédente a été insuffisante, les Nalou, Baga et Landouma empruntent aux usuriers peul des sacs de riz afin de se nourrir. Pour un sac de riz emprunté, ils devront en rendre deux au moment de la récolte suivante. Les Peul se retrouvent donc vite à la tête de stocks de riz qu'ils peuvent consommer, stocker et vendre au meilleur prix, et ils s'enrichissent rapidement. Les riziculteurs peuvent aussi choisir d'emprunter de l'argent aux Peul qui pratiquent des taux usuraires de l'ordre de 100%. En l'absence de crédit rural, les riziculteurs n'ont d'autres choix que de se tourner vers les Peul, et entrent dans un cycle de paupérisation.

Ces groupes ethniques sont encore largement inclus dans une économie de subsistance et ils sont donc dans une situation de fragilité économique que ne connaissent plus les autres groupes étudiés. Face à l'islamisation, les Nalou, Baga et Landouma se sont réfugiés dans des zones enclavées, ils se sont appropriés l'espace, l'ont dominé, et ont développé une mono-activité (la riziculture) autour de laquelle s'est profondément structurée leur culture. Ils se sont d'une certaine manière coupés des évolutions économiques locales et nationales. Aujourd'hui, le contrôle de la terre n'est plus un gage de stabilité économique et de sécurité alimentaire, bien au contraire. Afin de répondre aux besoins monétaires, ils ont été contraints de développer des activités complémentaires qui restent cependant peu rémunératrices. Pour les hommes, il s'agit essentiellement de la culture d'arachide (14,1%) ou de la pêche (17,4%) et en ce qui concerne les femmes du petit commerce (33,3%). Dans les deux cas, les personnes vendent leur production : soit brute pour les hommes, soit transformée (huile, poisson fumé) pour les femmes. Cela procure aux ménages de faibles revenus monétaires qui permettent, en partie seulement, de faire face aux dépenses de santé ou d'éducation.

Les taux nets de scolarisation des Nalou, Baga et Landouma sont proches de ceux des Soussou, 44,1% au primaire et 13,2% au secondaire. Mais ces chiffres dissimulent une réalité plus complexe. Tout d'abord, la scolarisation est tardive, rares sont les enfants qui entrent à l'école à l'âge d'entrée obligatoire (7 ans). Les enfants qui sont inscrits en classes suivent l'enseignement de manière aléatoire. Ils ne vont en classe que lorsque les parents n'ont pas besoin d'eux à la maison. Nombre d'enfants sont ainsi déscolarisés au moment des travaux des champs. En outre, et comme pour les Soussou, les taux nets sont

particulièrement élevés car la population de Victoria est majoritairement composée de Nalou, Baga, Landouma. Outre la présence des administrations qui fait comme pour les Soussou que la population de Victoria est plus encline à scolariser les enfants, le fait que la population du village où on scolarise le plus est composée à majorité de Nalou augmente le taux net de scolarisation. Dans les autres villages, la scolarisation est davantage due à un certain conformisme social plus qu'à la perception d'une réelle nécessité. En outre, à Koukouba, village où 66% de la population appartient à ce groupe ethnique, le président de district a parfois obligé les parents à inscrire les enfants à l'école. Ces enfants ont alors fait quelques classes, mais ont rarement poursuivi leurs études. En effet, les familles ne voient pas l'intérêt de scolariser des enfants, donc de dépenser de l'argent, car l'activité principale - la riziculture - ne demande pas un apprentissage scolaire. Traditionnellement, l'éducation se fait au travers du confiage. Les enfants sont confiés à leurs homonymes par qui ils seront éduqués. L'homonyme est en général quelqu'un d'apparenté, frère ou sœur, oncle ou tante du père ou de la mère, mais il peut aussi s'agir d'une personne non apparentée mais proche de la famille. Le confiage est censé socialiser les enfants qui s'ils restent trop longtemps avec leur mère peuvent devenir capricieux. Le plus souvent, l'enfant est confié dès le moment du sevrage. Le confiage alors ne participe pas à l'augmentation du nombre moyen de personnes dans le ménage puisque les enfants « circulent » d'un ménage à l'autre.

III. Conclusion : *habitus* ethnique et déterminisme culturel

L'approche ethnologique permet de rendre compte du sens et des logiques que les acteurs donnent à leurs comportements et d'aller au-delà de la mesure démographique ou sociologique dans la recherche de facteurs explicatifs. En ce sens l'ethnologie est selon nous porteuse de davantage de questionnements que la démographie, même si cette dernière est indispensable à la construction de réponses. L'observation des quatre systèmes socio-économiques ethniques précédemment décrits relance la question du sens de la causalité entre rationalités et faits économiques, comportements démographiques, et appartenance culturelle. Dans la lignée de Godelier (1966, 1996) et Cordell (1994 : 23-32) nous avons tendance à penser au vu des faits que l'économique et le démographiques sont largement inscrits dans le culturel (valeurs et idéologies), et que celui-ci détermine les marges d'action et d'évolution des acteurs. Le culturel médiatise également l'appropriation de l'environnement (Descola, 1981, 1996).

Nous avons constaté que la nature des activités économiques et l'organisation sociale sont fortement imbriquées, et qu'elles impliquent des références à un modèle particulier spécifique : montée de la famille nucléaire et de l'individualisme chez les Peul, forte solidarité familiale et communautaire chez les Diakanké et les Nalou-Baga-Landouma. Ces modèles ne sont cependant pas simplement juxtaposés au sein de la société globale guinéenne. Ils se complètent au niveau des activités et des savoir-faire développés et des productions commercialisées. Parfois, la complémentarité évolue vers un système de dépendance lorsque la situation économique se dégrade. C'est le cas du rapport qui s'est progressivement instauré entre les Peul et les Nalou-Baga-Landouma. De concurrents dans l'appropriation de l'espace, ils sont devenus interdépendants économiquement. En effet, le groupe de peuples riziculteurs a été contraint de recourir à l'usure en période de soudure auprès des Peul qui grâce aux bénéfices de leurs activités commerciales se retrouvent en position de prêter de l'argent. Les riziculteurs eux n'arrivent pas à développer des activités qui ne soient pas liées à la production ou à la vente de produits agricoles. Leurs activités économiques sont donc peu diversifiées et génèrent peu de revenus monétaires. Plus que n'importe quel autre groupe

ethnique, les riziculteurs sont contraints par le milieu naturel et social en étant les débiteurs des Peul. Cette situation a pour conséquence d'engendrer deux cycles : un cycle d'enrichissement chez les Peul et un cycle d'appauvrissement chez les Nalou. Chacun des deux cycles se nourrit de l'autre. La dimension ethnique est donc primordiale dans l'analyse des réponses à la pauvreté puisqu'elle montre que chaque ethnie a développé une niche économique, qui lui permet gérer le passage de l'économie d'autosubsistance à l'économie de marché à la fois de manière économique et socio-démographique en ajustant ces comportements de manière spécifique.

Cependant la mise en exergue de spécificités ethniques ne doit pas faire oublier qu'il existe des différences intra-ethniques, tous les Peul ne sont pas de grands éleveurs ou commerçants, tous les Diakanké ne sont pas des grands *Karamako*. Une analyse transversale, en termes de niveaux de revenus et de classes sociales, doit compléter l'approche que nous avons développée afin d'éviter de tomber dans un déterminisme culturel absolu. La notion d'*habitus* définie par Bourdieu (1970, 1980) comme « l'ensemble des dispositions inculquées, intériorisées par les individus et telles qu'ils tendent à les reproduire en les adaptant aux conditions dans lesquelles ils sont engagés » peut permettre de résoudre la fausse dichotomie entre l'individuel et le social, et également d'articuler les contraintes et les marges de changement qui s'offre à chaque individu dans son contexte de vie. Ce contexte étant à analyser comme un ensemble de contraintes par rapport à l'environnement écologique, aux relations sociales donc de pouvoir, aux opportunités économiques, à l'héritage culturel dont il est le porteur.

*

* *

BIBLIOGRAPHIE

- BAZZO Didier, LAUFFER M., MOREAU M., FONTANA A. SOW M, DIALLO I, 2000. *Atlas infogéographique de la Guinée maritime*, Ministère de l'agriculture et de l'élevage, Ministère de la pêche et de l'aquaculture, IRD, Conakry.
- BALDE Alhassane, 2004. *L'éducation dans un contexte de pauvreté en milieu rural guinéen*. Paris, mémoire de DEA sous la direction de Yves Charbit, Université Paris 5.
- BOUJU Jacky, 1995. « Qu'est-ce que l'ethnie dogon ? » in *Cahier des Sciences humaines*, 31 (2), pp.329-363.
- BOURDIEU Pierre.
1970. *Esquisse d'une théorie de la pratique, précédée de trois études d'ethnologie kabyle*. Paris, Edition de minuit.
1980. *Le sens pratique*. Paris, éditions de minuit.
1991. *Language and symbolic power*, Cambridge, Harvard University Press.
- CHARBIT Yves et NDIAYE Salif, 1994. « Fécondité et contraception en milieu rural : méthodologie d'un projet de recherche », *La population du Sénégal*, Paris, DPS-CERPA.
- COPANS Jean, 1989, *Les Marabout de l'arachide : la Confrérie mouride et les paysans du Sénégal*,

L'Harmattan, Paris.

CORDELL Dennis et Joel W. GREGORY, 1994. *African population and capitalism. Historical perspectives*. The University of Wisconsin Press, Westview Press.

CUSIN François et BENAMOUZIG, 2004. *Economie et sociologie*. Paris, PUF.

DESCOLA Philippe.

1981. « From scattered to nucleated settlements : a process of socioeconomic change among the Achuar » in N. WHITTEN *Cultural transformations and ethnicity in modern Ecuador*, pp. 614-646.

1996. *Nature and society : anthropological perspectives* (avec G. PALSSON), Londres, Routledge.

DIRECTION NATIONALE DE LA STATISTIQUE, 2000. *Document stratégique de réduction de la pauvreté*. Conakry, Ministère du Plan.

DIRECTION NATIONALE DE LA STATISTIQUE, MACRO INTERNATIONAL, 2000. *Enquête démographique et de santé Guinée 1999*. Conakry.

GODARD Aurélie, 2003. *Le travail des femmes comme réponse à la pauvreté*. Mémoire de DEA sous la direction de Yves Charbit, Université Paris 5.

GODELIER Maurice.

2003 (1^{ère} édition : 1996). *La production des grands hommes*. Paris, Champs-Flammarion.

1966. *Rationalité, irrationalité en économie*. Paris, La découverte.

GUYER Jane, 1997. *An African Niche Economy. Farming to Feed Ibadan, 1966-68*. London, Edinburgh University Press.

HULME David and Andrew SHEPHERD, 2003. "Conceptualizing chronic poverty", *World Development* Vol 31, n°3, pp.403-423.

KERTZER David and AREL Dominique, 2002 (eds.). *Census and identity. The politics of race, ethnicity, and language in national censuses*. Cambridge University Press.

KERTZER David and AREL Dominique, 2002. "Censuses, identity formation and struggle for political power" in Kertzer David and Arel Dominique (eds.) *Census and identity. The politics of race, ethnicity, and language in national censuses*. Cambridge University Press.

MERCIER Paul, 1984 (1966). *Histoire de l'anthropologie*, Paris, PUF Le sociologue.

PAULME Denise, 1970 (1^{ère} édition, 1954). *Les gens du riz : les Kissi de Haute Guinée*, Paris, Plon.

POIREL Guillaume. 2003. *Profils migratoires dans un contexte de pauvreté*. Mémoire de DEA sous la direction de Yves Charbit, Université Paris 5.

POLANYI K. et C.M. ARENSBERG (ed.). 1957. *Les systèmes économiques dans l'histoire et dans la théorie*. Paris, Larousse.

POUTIGNAT Philippe et Jocelyne STREIFF-FENART, 1995. *Théories de l'ethnicité ; suivi de Les groupes ethniques et leurs frontières* de Frederik BARTH, Paris, PUF Le sociologue.

SALHINS Marshall, 1976. *Age de pierre et âge d'abondance*. Paris, Gallimard.